

REPRISE DE LA SÉANCE

Le comité se réunit à 4 h. 30 de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre, et je demande à M. J. A. Lindsay, le président du comité spécial de la *British Columbia Towboat Owners Association*, de s'approcher.

M. J. A. Lindsay, président du comité spécial de la *British Columbia Towboat Owners Association*, est appelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, en ma qualité de représentant de la *British Columbia Towboat Owners Association*, je crois que tout ce que j'ai à faire est de confirmer ce qu'a dit notre avocat, M. Bird. En autant qu'il s'agit des remorqueurs, nous croyons, sur la côte du Pacifique, que l'emploi de la radio a été développé à un point beaucoup plus efficace et plus considérable que dans toute autre partie du Canada. Nous ne penserions même pas à nous servir d'un remorqueur quelconque sans utiliser la radio. D'une façon générale, nous sommes toujours en communication avec nos remorqueurs. Nous communiquons avec eux au moins quatre fois par jour. Tous peuvent nous appeler en cas de désastre et jamais, depuis l'avènement de la radio à la fin des années 1920, un bateau n'ait été secouru en quelques minutes ou quelques heures. Il y a toujours un nombre considérable de bateaux dans la région, et il est toujours possible, de même qu'il l'a toujours été, de communiquer avec les autres bateaux.

La région que sillonnent nos bateaux est d'environ 650 milles de longueur et ne dépasse pas 10, 15 ou 20 milles de largeur. Lorsqu'un bateau circule dans ces eaux, il est à peu près certain de pouvoir communiquer avec un autre qui n'est pas à plus de 4, 5 ou même 6 milles de l'endroit. Et lorsqu'un bateau est en difficulté ou en détresse, il a besoin de secours aussi vite que possible. Pour cette raison, nous sommes fortement d'opinion qu'en ce qui concerne nos bateaux le radiotéléphone est la réponse tant au point de vue économique qu'à celui de la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie.

M. Low:

D. Puis-je vous poser une question? Quel est le rayon effectif d'une bonne transmission par radiotéléphone?—R. Nous communiquons régulièrement avec nos bateaux de Vancouver à Prince-Rupert, distance de 500 milles. Je ne prétends pas que, lorsque les conditions atmosphériques sont très défavorables, il soit possible de tenir une conversation intelligible. Mais il est certain que dans un cas de détresse, alors qu'il n'est pas nécessaire de tenir une conversation mais seulement de lancer un appel, il n'est pas nécessaire que le bateau communique avec le rivage à 500 milles de l'endroit. Un tel bateau pourrait communiquer avec d'autres qui ne sont pas très éloignés. Il est plus que vraisemblable qu'il y aura des bateaux plus près de l'endroit que le poste de la côte à 500 milles.

D. Quant aux conditions atmosphériques, trouvez-vous que le radiotéléphone est efficace jusqu'à une distance de 15 ou 20 milles?—R. Oh! oui, et sur une distance bien plus considérable.

D. Quelle distance?—R. Cent milles, facilement.

M. Green:

D. Est-ce que quelques-uns de vos remorqueurs ne sont pas munis du radiotéléphone?—R. Pas un seul remorqueur ne laisse un port de la côte du Pacifique sans être muni du radiotéléphone.